

ASSISTANT VÉTÉRINAIRE



DÉBOUCHÉS

Cliniques vétérinaires, centres vétérinaires et cabinets vétérinaires
L'assistant vétérinaire travaille sous la responsabilité du (de la) vétérinaire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assister le (la) vétérinaire dans ses fonctions d'accueil des clients, de consultation, d'intervention, de gestion, de communication, ...

FORMATION

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre en possession d'un certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur (CESI)
ou
Sur base d'un test d'admission

DURÉE

3 ans, en cours du jour
Stages et épreuve intégrée

COÛT

Minerval de promotion sociale fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles + frais d'inscription
Gratuité des frais d'inscription pour les étudiants âgés entre 15 et 18 ans, les chômeurs complets indemnisés, les demandeurs d'emploi, les personnes dépendant du CPAS ou de l'AViQ et dans certains cas pour les enseignants

PROGRAMME DES COURS :

Biologie et physiologie
Anatomie des animaux de compagnie
Nutrition
Bureautique, techniques d'accueil et organisation de bureau
Législation et déontologie
Activités liées à la pratique vétérinaire

TITRE OBTENU

Certificat de qualification d'Assistant vétérinaire spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion sociale homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Si vous souhaitez un complément d'information, veuillez nous contacter et nous répondrons à toutes vos questions.

Inscriptions à partir de la dernière semaine du mois d'août
Rentrée scolaire dès le 1^{er} septembre (hormis si week-end)

*N.B. : Les cours mentionnés dans cette brochure sont organisés en fonction du nombre d'inscriptions d'élèves.
Les informations sont données à titre indicatif et sujettes à modifications.*